

# Avis de recrutement

## Postes ouverts aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi par la voie Contractuelle au titre de l'année 2024

---

**Direction générale déléguée  
relations humaines**

Direction du développement et  
de la gestion prévisionnelle des  
compétences

Service recrutement-mobilité

Vu le décret 95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, l'Université de Lille procède au titre de l'année 2024, à des recrutements par la voie contractuelle, ouverts exclusivement aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

### 11 postes sont ouverts

Les fiches de postes sont consultables via le lien :

<https://www.univ-lille.fr/universite/recrutement-biatss#c6732>

**Postes catégorie A**

- 1 poste : Gestionnaire Logistique - BAP G

**Postes catégorie B**

- 7 postes : Technicien-ne en gestion administrative TCH - BAP J

**Postes catégorie C**

- 2 postes : Adjoint-e en gestion administrative ATRF - BAP J
- 1 poste : Aide d'information documentaire et de collections patrimoniales ATRF- BAP F

### Conditions générales d'accès

-Pour postuler, il convient **d'appartenir à l'une des catégories des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE)**. La liste des bénéficiaires de l'obligation d'emploi BOE est disponible sur le site du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ; cette qualité doit être en cours de validité pour la durée totale du contrat.

Lien d'accès à la liste des bénéficiaires:

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/liste-des-beneficiaires-de-l-obligation-d-emploi-45950>

---

Université de Lille  
Campus Pont de Bois  
BP 60149  
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

drh@univ-lille.fr  
www.univ-lille.fr

---

**Direction générale déléguée  
relations humaines**

- Présenter un handicap reconnu comme compatible avec les fonctions, vérifié par le médecin de prévention
- Le candidat ne doit pas être fonctionnaire (le mode de recrutement par la voie contractuelle n'est pas ouvert aux travailleurs handicapés ayant déjà la qualité de fonctionnaire).
- Il doit remplir les **conditions générales d'accès à la fonction publique** et satisfaire aux mêmes conditions de diplômes ou d'équivalence que les candidats inscrits au concours externe:
  - Posséder la nationalité française ou celle d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
  - N'avoir aucune mention portée au bulletin n°2 du casier judiciaire qui soit incompatible avec l'exercice des fonctions.
- Remplir **les mêmes conditions de diplômes** ou d'équivalence que celles exigées pour les **concours externes**:
  - **Assistant Ingénieur (CAT A)**: Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau V (anciennement niveau III, DUT, DEUST, DEUG et BTS)
  - **Technicien (CAT B)**: Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme classé au moins au niveau IV (anciennement niveau IV, niveau BAC général, technologique ou professionnelle)
  - **Adjoint Technique Recherche et Formation (CAT C)**: Être titulaire d'un diplôme de niveau III (anciennement niveau V, niveau de formation équivalant CAP, BEP ou diplôme national du brevet)

### **Comment candidater ?**

Les candidats doivent remplir un **dossier de candidature** (téléchargeable sur le site:

<https://www.univ-lille.fr/universite/recrutement-biatss#c6732>)

Et retourner le dossier complété, accompagné des documents suivants :

- 1 CV et 1 lettre de motivation (précisant l'emploi type et la nature : recrutement BOE)
- L'attestation RQTH, reconnaissant la qualité de travailleur handicapé (**en cours de validité**)
- La copie du ou des diplômes
- Copie recto verso de la pièce d'identité en cours de validité

—  
Direction générale déléguée  
relations humaines

Le dossier de candidature est à retourner par voie postale à l'adresse ci-dessous :

Université de Lille  
Domaine Universitaire Pont de Bois  
Service Recrutement - Bureau des concours  
BP 60149  
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

### Calendrier

La date d'ouverture des inscriptions est fixée au **mardi 2 avril 2024**

La date limite d'envoi des dossiers de candidature est fixée au **mardi 30 avril 2024** (cachet de la poste faisant foi).

### Traitement des candidatures

Une commission examinera les dossiers reçus dans les délais fixés.

Les candidats dont le dossier aura été retenu par la commission seront convoqués pour un entretien.

Le calendrier n'est pas encore fixé, dates à venir.

Admissibilité (Étude des dossiers par les membres du jury)

Admission (Audition des candidats)

A l'issue de la phase d'audition, les candidats admis se verront proposer un contrat de 1 an (renouvelable)

A l'issue de cette année, une commission se réunira pour auditionner l'agent dans le cadre d'un entretien ; le jury sera alors chargé d'apprécier l'aptitude professionnelle du candidat.

L'appréciation est faite au regard du rapport du supérieur hiérarchique, des formations suivies, du rapport à mi-parcours le cas échéant.

Le jury alors se prononce soit :

-En faveur de la titularisation

-En défaveur de la titularisation

-En faveur d'un renouvellement du contrat